



Arrêté n°18

portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025

Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

pour l'accès au grade de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de TAUVES,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu la délibération n°2012-057 du 8 juin 2012 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°42 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 19 avril 2022 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

**Arrête :**

**Article 1 :**

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme CHARBONNEL Marie-Laure	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

**Article 2 :**

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à TAUVES, le 13 mars 2025

Le Maire,  
Christophe SERRE



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié par affichage le : 13/03/2025

Mairie de Tauves

63690 Tauves - 04 73 21 11 30

mairie@tauves.fr

[www.tauves.fr](http://www.tauves.fr)



Espace de vie... naturellement